PROCÈS-VERBAL
COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

Réunion	
	Bureau de la COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE Jeudi 07 mars 2019 - DIJON
Présidence	Président de la CRA, Laurent KLIMCZAK
Présents :	Gérard GEORGES, Amandine MENIGOZ, Didier VINCENT.
Assistent :	Christophe ADAM, Jacques BADET, Patrick BAUDION, Michel DIGIROLAMO, Benoît MORELIERE, Jean-Marie ROBELIN, Clément TURPIN, Thierry WANIART.
Excusés :	néant

1. – COMMUNICATION DU PRESIDENT

- La commission félicite Quentin PINET, désigné aux Interligues U16 à FONTAINEBLEAU, à l'occasion desquels il a arbitré lors de la finale
- La commission prend note du procès-verbal de la commission d'appel LBFC rejetant le recours en appel de Ozkan OCAK (AAR2).
- La commission prend note des décisions de la Commission Fédérale Médicale prescrivant aux arbitres de ligue de subir une échographie cardiaque dans les 2 ans, pour les arbitres en exercice, et à la première demande de licence pour les autres. Après un tour de table sur les contraintes supplémentaires qui s'ajoutent à celles existantes, la commission mandate son président pour se rapprocher des autres présidents de CRA, tandis que Clément TURPIN est chargé d'adresser un courriel explicatif aux présidents de CDA.
- La commission félicite les arbitres des sections sportives « arbitrage » et leurs cadres (Alexandre PERREAU-NIEL et Christophe SARRE) désignés pour les Championnats de France Cadets Excellence UNSS à Limoges, pour le travail réalisé.
- La commission prend connaissance du compte-rendu du voyage d'échanges et de formation à DUBAI réalisé par la section sportive arbitrage d'Auxerre.
- La commission félicite les membres de la filière arbitrage du lycée Fourrier à Auxerre, pour l'image positive donnée à l'occasion de la diffusion d'un reportage lors de l'émission « Tout le Sport » les 25, 26, 24 février et 1er mars sur France 3.
- La commission prend note de la participation de Clément JACOT aux finales « Grandes Ecoles » à Lille les 27 et 28 mars et l'encourage.
- La commission prend note des modalités d'organisation arrêtées par la DTA et déclinées par l'ETRA en vue du stage fédéral « Interligues » des 15, 16 et 17 mars.
- La commission prend note du courrier de Jean-Charles PETTINI (club AS D'ARCON) annonçant son arrêt de l'arbitrage à la fin de la saison, le félicite pour son parcours et son investissement arbitral.

- Pour les stages de formation initiale à AUTUN (24 au 26 avril) et Grandvillars (20 au 22 avril), la commission arrête, sur proposition du pôle, la date de limite des inscriptions au 10 avril.
- La commission, sur proposition du pôle désignations, valide la substitution comme observateur du groupe 2 de la catégorie R2 de Serge TORT en lieu et place de Mathieu LIEGAULT, empêché.

2. EXAMEN DE SITUATIONS PARTICULIERES

La commission prend connaissance de la situation de M. Vincent RIPPES arrivant de la ligue d'Aquitaine et blessé 2 saisons.

3. *POINTS TECHNIQUES*

La commission prend connaissance du projet de gestion des arbitres-assistants élaboré par le pôle assistants en concertation avec l'ETRA. Plusieurs objectifs ont été dégagés, compte-tenu de l'enjeu sportif actuellement limité en AAR1, conduisant à la création de 3 catégories d'assistants : AARE – AAR1 et AAR2. Il est notamment prévu d'accentuer les efforts en vue de la préparation du/des candidats fédéraux, par une sélection opérée dans un groupe restreint aux exigences plus élevées.

Après un échange de points de vue des membres présents, le bureau confie au pôle administratif et au coordonnateur de l'ETRA le soin d'intégrer ce projet dans le règlement intérieur actuellement en révision, l'objectif étant une mise en application au 1er juillet 2020.

4. COURRIERS

Courriers reçus entre le 1er février 2019 et le 7 mars 2019			
06/03/2018	F. Bourg	Refus de désignation	Pris note
06/02/2019	M. Antar	Certificat médical 21 jours	Encouragements
06/02/2019	A. Plat	Certificat médical 30 jours	Encouragements
08/02/2019	A. Banderier	Arbitrage d'un match amical	Pris note
08/02/2019	M. Kalaa	Certificat médical 15 jours	Encouragements
08/02/2019	A. Balcik	Certificat médical 1 mois	Encouragements
09/02/2019	R. Garnier	Certificat médical 15 jours	Encouragements
12/02/2019	M. Cutri	Indisponibilité jusqu'à la fin de la saison	Pris note
13/02/2019	E. Menoret	Certificat médical 1 mois	Encouragements
14/02/2019	A. Marinier	Certificat médical 90 jours	Encouragements
16/02/2019	A. Corneille	Arrêté municipal à Sennecey-le-Grand	Pris note
17/02/2019	JC. Pettini	Absence d'un AA de district	Transmis à la CDA concernée
17/02/2019	S. Alzingre	Absence d'un AA de district	Transmis à la CDA concernée
18/02/2019	H. Garret	Retard de 15 min sur un match - excuses	Pris note
19/02/2019	V. Rippes	Arrivée de ligue de ligue d'aquitaine	Pris note
19/02/2019	L. Nening	Retard du coup d'envoi de 15 min - excuses	Pris note
20/02/2019	C. Paya	Disponibilité pour désignations jusqu'à la fin de la saison	Pris note
27/02/2019	V. Rippes	Candidature observateurs JAL	En attente dossier
04/03/2019	M. Kalaa	Certificat médical 8 jours	Encouragements
04/03/2019	JC Pettini	Arrêt de ses fonctions à la fin de la saison	Pris note
06/03/2019	S. Morel	Demande de désignations de fin de saison	Pris note
07/03/2019	S. Morel	Remerciement dotation maillot	Pris note

Courriers envoyés entre le 1er février 2019 et le 7 mars 2019		
18/02/2019	CDA	Pôle JAL : bilan individuel de mi-saison
20/02/2019	Arbitres	Corrections FC1
05/03/2019	Clubs	Courriers consultations du nombre de matches des

5. – QUESTIONS DIVERSES

Jacques BADET présente l'ordre du jour de 1ère réunion de la commission de promotion de l'arbitrage, en vue d'actions de recrutement, fidélisation et sensibilisation à l'arbitrage.

Gérard GEORGES s'interroge sur la participation et l'encadrement des interdistricts U13, indiquant qu'il lui paraît souhaitable d'y désigner des JA débutant avec un ou plusieurs accompagnateurs.

Jean-Marie ROBELIN présente un bilan du stage quantitatif et qualitatif des stages « Jeunes arbitres de Ligue » qui ont réunis sur les 2 sites retenues 56 arbitres, incluant 10 Jeunes arbitres proposés par leurs CDA.

Thierry WANIART indique qu'en vue de matches internationaux futsal, la CRA devra désigner un officier de liaison. Il fait état de ce qu'au 5 mars, le nombre d'arbitres licenciés dans notre Ligue est de 1 150, soit une très légère baisse (- 33) par rapport à la saison dernière.
En tant que membre du pôle JAF, il indique que ce pôle a dû prendre des mesures administratives à l'encontre d'un arbitre-joueur, candidat JAF, ayant reçu une sanction sportive.

Michel DIGIROLAMO présente la fiche-bilan transmises à tous les observateurs, pour que ceux-ci fassent remonter leur ressenti pour la saison en cours et fasse mention des propositions d'orientations et de choix personnels pour la saison à venir.

MESSAGE IMPORTANT AUX ARBITRES et OBSERVATEURS :
Comme indiqué à travers sa newsletter, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté a décidé de migrer l'ensemble de ses messageries officielles « lbfc-foot.fr » vers l'hébergeur Google, à compter du mercredi 6 mars.

Jusqu'au mercredi 20 Mars, vous aviez toujours la possibilité de vous connecter à votre messagerie via l'hébergeur Microsoft. Passé ce délai, la connexion via Microsoft ne sera plus accessible. Nous vous conseillons donc, dès à présent, de vous connecter à votre messagerie via l'hébergeur Google : https://mail.google.com

Pour vous connecter à l'hébergeur Google, votre identifiant sera inchangé, à savoir votre adresse actuelle de messagerie officielle « lbfc-foot.fr ».

Le mot de passe, lui, vous a été transmis ce mercredi 6 Mars par mail sur votre adresse de messagerie officielle. Si le mail n'apparait pas dans votre boite principale, merci de bien vouloir vérifier vos Spam. Ce mot de passe sera provisoire, vous devrez le modifier lors de votre première connexion sur l'hébergeur Google.

Pour vous aider lors de cette première connexion, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté met à votre disposition un TUTORIEL expliquant les différentes étapes.

En cas de difficulté pour ces opérations, et compte-tenu de l'absolue nécessité d'être au moins joignable par courriel, la CRA invite les arbitres en difficulté à joindre :
– Ludovic CANE au 06.42.71.88.09 ou à l'adresse suivante : lcane@lbfc.fff.fr
– Corentin GEHAN au 06.83.61.69.45 ou à l'adresse suivante : cgehan@lbfc.fff.fr

Les décisions figurant dans le présent procès-verbal sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours devant la commission régionale d'appel, en application des dispositions des articles 188 à 190 des règlements généraux.

Le Président, **Le secrétaire de séance,**

Laurent KLIMCZAK **Benoit MORELIERE**